



Commune les Bouchoux

Conseil Municipal du 24 octobre 2019

Présents : Patrick ABRAHAM, Émilie BLANC, Jacques COLIN, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Sylvain DIONNET, Jérôme GRECARD, Isabelle HEURTIER

Excusé : Freddy CATTANI avec pouvoir à Patrick ABRAHAM

Absent : Bernard HANSBERGER

Secrétaire de séance : Emilie BLANC

Approbation du Procès-Verbal du 18 octobre 2019

Le Procès-Verbal du 18 octobre 2019 est adopté sans remarque par 6 voix et 3 abstentions (I.HEURTIER et A.DEPRAZ, P.ABRAHAM)

1- Lotissement : vente lot n°1 à M.ROUSSAY Jean-Luc

M ROUSSAY souhaite acquérir la parcelle n°1 (ZD 254) pour un montant de 33 000 € dont 29 998 € net vendeur (de TVA sur marge incluse pour un montant de 4 626,57 €) et 3002€ de frais d'agence.

Après délibération, le conseil, à l'unanimité des présents et pouvoir, accepte de vendre cette parcelle à M ROUSSAY dans les conditions citées et autorise le maire ou la 1ère adjointe en cas d'empêchement du maire à signer les documents nécessaires à la réalisation de cette vente

2- Fixation des tarifs de déneigement

Le maire rappelle que le coût du déneigement est une charge lourde pour la commune et, qu'au vu de ce coût, il convient de modifier les tarifs.

Un groupe de travail a fait 3 propositions :

- Augmentation des forfaits déneigement actuels de 100%
- Augmentation des forfaits déneigement actuels de 30%
- Instauration d'un forfait « entretien solidaire hivernal » payé par chaque foyer de la commune (Résidence principale et résidence secondaire) auquel s'ajoutera le forfait déneigement pour ceux qui signent la convention

L'option retenue pouvant être une combinaison des 3 propositions.

Il apparait qu'il manque des réponses légales pour l'instauration du forfait solidaire hivernal.

Après débat, le conseil décide d'ajourner sa décision.

3 – Projets atelier partagé de transformation

S. DIONNET informe que des habitants de Très La Ville ont exprimé leur opposition à l'implantation de l'Atelier de transformation à Très La Ville, qui est un quartier résidentiel. Après réflexion, pour plusieurs raisons, ce lieu ne semble pas forcément le meilleur. Le dossier va donc être repris quant au choix de la localisation avec la CCHJSC.

4- Commission voirie : changement de responsable

La commission voirie est actuellement composée d'Alexandra DEPRAZ, Jérôme GRECARD et Jean Marc DELBOS. Alexandra DEPRAZ a exprimé par courrier son souhait de quitter cette commission.

Jacques COLIN et Isabelle HEURTIER sont volontaires pour intégrer cette commission en remplacement d'Alexandra DEPRAZ.

Après délibération, à l'unanimité des présents et pouvoir, le conseil désigne Jacques COLIN et Isabelle HEURTIER comme délégués, Jean Marc DELBOS (déjà délégué) et Jérôme GRECARD comme responsable de la commission voirie.

Questions diverses

- Une réunion publique de présentation des travaux de la salle polyvalente et de la position de la commune sur les compteurs Linky sera organisée le mercredi 30 octobre à 19h à la salle polyvalente.

Informations diverses

- La cérémonie du 11 novembre se déroulera à 10h45.
- Le Conseil départemental a alloué une subvention de 116 300 € pour les travaux sur le bâtiment communal. et une de 159€ au titre du fonds de Péréquation de la taxe professionnelle 2019.

La séance est close à 21h40

I.HEURTIER

